



ÉTAT DES LIEUX DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET DATES D'OUVERTURE DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES 47 COMMUNES DU VAL DE MARNE

- **Ablon-sur-Seine** : pas de réouverture prévue avant le 18 mai ;
- **Alfortville** : signataire de la tribune demandant une ouverture postérieure au 11 mai. Le 14 mai extension de l'accueil aux enfants des parents exerçant une « activité prioritaire » pour le pays, aux enfants handicapés. La rentrée scolaire sera très progressive compte tenu du cahier des charges de plus 60 pages à mettre en œuvre dans les établissements.
- **Arcueil** : pas de reprise le 11 mai, le maire précisant que : "*Pour garantir la sécurité de tous les enfants et tous les adultes au sein de nos établissements scolaires et en l'absence d'éclaircissements indispensables de la part des autorités rectorales, il est aujourd'hui inconcevable d'évoquer un accueil des enfants dès le mardi 12 mai.*"
- **Boissy** : Pas de réouverture avant au moins le 25 mai la date du 11 mai ayant été jugée intenables par toute la communauté scolaire et péri-scolaire ;
- **Bonneuil-sur-Marne** : les écoles resteront fermées le 11 mai, le protocole ayant été communiquée à la commune le 2 mai, le maire estimant que compte tenu des délais, il était dans l'incapacité de rouvrir dans les conditions de sécurité requises ;
- **Bry-sur-Marne** : réouverture des classes le 18 mai (message du maire sur le facebook de la mairie) ; à partir du 18, GS, CP et CM2. Les enfants des « ayants droits » (personnels soignants en particuliers) restent accueillis dans les conditions définies antérieurement. Les inscriptions pour les parents volontaires doivent se faire auprès des directeurs d'établissement ;
- - **Cachan** : école fermée jusqu'au 25 mai au minimum, réunion avec les parents le 14 mai pour définir certaines modalités d'accueil ;
- **Champigny** : pas de réouverture prévue le 11 mai . Réunion de toute la communauté scolaire, péri-scolaire, agents communaux, associations de parents, syndicats pour définir la faisabilité et les solutions proposées. Ces dernières seront transmises au préfet ;
- **Charenton-Le-Pont** : pas de réouverture des écoles le 11 mai ;
- **Chennevières-sur-Marne** : réouverture progressive à compter du 11 mai jusqu'au 2 juin ;
- **Chevilly-Larue** : compte tenu des délai dans lesquels a été reçu le protocole de déconfinement et du refus des représentants académiques de rencontrer la municipalité, les écoles ne réouvriront pas le 11 mai ;
- **Choisy** : pas de réouverture le 11 mai, le maire précisant : "*Les conditions sanitaires à mettre en oeuvre sont très rigoureuses et nécessitent une préparation lourde et*

indispensable "

- **Créteil** : réouverture des écoles pour les enseignants le 11 mai et le 14 pour les enfants ;
- **Fontenay-sous-Bois** : pas réouverture prévue le 11 mai et évaluation de la situation avec les partenaires, communauté scolaire et péri-scolaire et l'Etat ;
- **Fresnes** : le maire est l'un des signataires de la tribune publiée par les maires de la région IDF; réouverture des classes et des services péri-scolaire le 18 mai ;
- **Gentilly** : rentrée prévue le 18 mai sous réserve que les conditions de garantie sanitaires soient apportées, mais rentrée à effectif réduit et de façon progressive ;
- **Ivry-sur-Seine** : réouverture progressive à compter du 18 mai. La commune serait en capacité d'ouvrir 5 groupes scolaires (environ 400 enfants) ;
- **Joinville-le-Pont** : réouverture des écoles à compter du 18 mai et *"(...)sur un format 2 jours/2 jours pour tous les niveaux, à l'exception des petites sections de maternelle qui ne pourront pas être accueillies, leur jeune âge ne leur permettant pas de comprendre et respecter les gestes barrières entre eux. »*
- **Le Kremlin-Bicêtre** : lettre du maire datée du 7 mai adressée aux habitants indiquant une « réouverture très progressive » à compter de la semaine prochaine (pas plus d'information) ;
- **L'Haÿ-les-Roses** : accueil de loisirs pour les parents "dont les parents sont dans l'absolue nécessité de retourner travailler". Cependant les équipes pédagogiques sont intervenues et les cours ne reprendront officiellement que le 25 mai ;
- **Limeil-Brévannes** : le maire avait souhaité réouvrir dès le 11 mai mais s'est fait retoquer par l'Education Nationale, reprise le 14 mai ;
- **Maisons-Alfort** : réouverture des classes le 14 mai et plus précisément : *"Compte tenu des moyens matériels et humains disponibles et des exigences du protocole sanitaire, la Ville est en capacité d'ouvrir à ce jour 41 salles de classe, dans la limite de 9 écoles maternelles et 12 écoles élémentaires"* ;
- **Mandres-les-Roses** : réouverture progressive des écoles à compter du 18 mai selon les priorités définies par l'éducation nationale soit :
 - Les enfants des personnels « prioritaires » indispensables à la gestion de la crise sanitaire
 - Les élèves en situation de handicap
 - Les enfants d'enseignants
 - Les enfants en difficulté scolaire
 - Les élèves de Grande Section, CP et CM2 .
 - En pratique, les non prioritaires devraient rentrer à compter du 25 mai, sachant que 4 maîtresses seront absentes ;
- **Marolles-en-Brie** : réouverture des écoles prévues le 11 mai ;
- **Nogent-sur-Marne** : *« Ce n'est que si nous estimons pouvoir donner à tous les garanties impératives et nécessaires à un retour à l'école en toute sécurité, que j'envisagerais peut-être de rouvrir, progressivement, certaines ou toutes les écoles de la ville, si cela s'avère possible. En tout état de cause, cette réouverture ne pourrait pas se faire avant le 25 mai, date fixée en concertation avec l'Éducation nationale. »*

- **Noiseau** : reprise de l'école le 14 mai ;
- **Orly** : " « A la lecture du protocole sanitaire de l'Education nationale et en fonction des moyens humains (agents d'entretien et de restauration, Atsem, personnels d'animation) et matériels dont la ville dispose, nous ne sommes pas en capacité d'ouvrir l'ensemble des 16 écoles d'Orly. Nous rouvrirons trois pôles « solidaires » à Jean Moulin, à Romain-Rolland et à Marcel-Cachin. La rentrée s'effectuera jeudi 14 mai pour tous les niveaux de classe. Ces trois pôles accueilleront les enfants de maternelle et d'élémentaire 5 jours par semaine : 4 jours en classe et la possibilité le mercredi en accueil de loisirs. Les accueils du matin, du soir et la restauration scolaire seront assurés " donc ouverture le 14 mai ;
- **Ormesson-sur-Marne** : réouverture des écoles à compter du 18 mai ;
- **Périgny-sur-Yerres** : accueil des enfants à compter du 18 mai ;
- **Le Plessis-Trevisé** : pas retour à l'école pour petite et moyenne sections de maternelle, retour à partir du 14 mai, pour les GS, CP et CM2 en 1/2 groupe, autres niveaux à compter du 25 mai ;
- **La Queue-en-Brie** : réouverture à compter du lundi 25 mai ;
- **Rungis** : réouverture des écoles le 25 mai « dans la mesure où toutes les conditions de sécurité sanitaire pour les enfants et les personnels seront réunies » ;
- **Saint-Mandé** : rentrée des classes pour les GS, CP et CM1 le 12 mai selon les prescriptions gouvernementales (15 élèves en élémentaires et 10 en maternelle et par 1/2 groupe) ;
- **Saint-Maur** : bien que signataire de la tribune, le maire de St Maur a décidé de réouvrir dans la mesure des moyens et de possibilités de la commune (c'est clair comme du jus de chique...)
- **Saint Maurice** : réouverture des écoles le 18 mai et non le 14 comme prévu initialement ;
- **Santeny** : réouverture des écoles à compter du 14 mai ;
- **Sucy-en-Brie** : réouverture des écoles à compter du 14 mai avec une « pré-rentrée » les 11 et 12 pour les enseignants ;
- - **Thiais** : réouverture des classes le 18 mai sauf 2 groupes scolaire (sauf groupe scolaire Romain Gary qui rouvrira le 14 mai) ;
- **Valenton** : signataire de la tribune des maires, réouverture prévue le 18 mai ;
- **Villecresnes** : pas de réouverture prévue au 11 mai : « Compte tenu des avis exprimés (ndr : au cours d'une réunion de concertation) et de la situation sanitaire actuelle (nous sommes en zone rouge), j'ai estimé que l'ouverture des écoles le lundi 11 Mai était prématurée et j'ai donc décidé de surseoir à cette ouverture jusqu'à une date ultérieure. »
- **Villejuif** : les écoles seront réouvertes dès le 11 mai ;
- **Villeneuve-le-Roi** : réouverture à compter du 18 mai ;
- **Villeneuve St Georges** : pas de réouverture prévue dans l'immédiat ni de date connue, les conditions de santé et de sécurité sanitaires des enfants, des enseignants, du personne

communal étant prioritaires sur toutes autres contingences ;

- **Vincennes** : réouverture le 11 mai pour les enseignants et le 12 pour les enfants. Le 12 mai rentreront uniquement les élèves de GS – CP – CM2. Les enfants seront pris en charge par groupe de maximum, 15 en élémentaires et de 10 en maternelle. Les groupes seront constitués par les enseignants et directeurs. Leur choix s'opérera sur la base de critères pédagogiques des besoins d'enseignement.
- **Vitry-sur-Seine** : pas de réouverture prévue pour l'instant.